



L'écureuil



MARCILLY LE CHATEL

JANVIER 2015

EN ROUTE...

L'équipe municipale à laquelle vous avez confié la tâche de la gestion de la commune a pris place. Après une période de découverte des dossiers, chacun à sa mesure apporte ses compétences pour le bien de tous.



Alors que l'année 2015 commence à peine, quelques gros dossiers sont à l'ordre du jour. La voirie avec notamment, la route de Montverdun et l'agrandissement des stations de traitements des eaux usées seront nos priorités. En effets ces dernières sont saturées et il est urgent de résoudre cette situation si nous ne voulons pas pénaliser trop longtemps la capacité de construire de nouvelles habitations sur la commune.

Nous menons aussi une réflexion sur l'évolution possible des locaux de l'école. Après avoir mis en place la réforme des rythmes scolaires, vous constaterez que les élus n'ont pas le temps de s'ennuyer... Il conviendra de maîtriser, en fonction de nos ressources, ces chantiers au coût important. Comme vous l'avez sans doute déjà entendu, les dotations versées aux communes seront à la baisse. Alors plus que jamais il convient d'être prudent, chaque euro investit doit être mesuré.

Cela n'empêchera pas notre commune de vivre des temps conviviaux et festifs grâce à ses nombreuses associations. Chacun pouvant trouver dans les pages de ce numéro de l'écureuil des activités pour tous les âges et tous les goûts. Merci à ceux qui s'investissent dans les associations, forces vives de notre village.

De nouveaux chemins de promenades sont aussi en cours de création. Nous en reparlerons prochainement.

Les élus souhaitent être à votre écoute, aussi, nous prendrons le temps de venir vous rencontrer au cours de l'année dans vos quartiers. Vous pouvez dès à présent en parler aux élus proches de votre quartier afin de voir ensemble comment organiser ces temps d'échanges.

Voici un nouvel Ecureuil à parcourir et une nouvelle année qui commence, aussi le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2015.

Thierry Gouby

MAIRIE - INFOS

PRESENTATION DU PERSONNEL COMMUNAL

La Mairie de Marcilly emploie 9 personnes dont 7 à temps partiel.

Chacune dans son domaine œuvre au quotidien avec disponibilité et compétences afin de répondre au mieux aux besoins de la population :

* Isabelle Thévenet et Maryline Girardon, agents administratifs, gèrent le secrétariat. Bien que travaillant en binôme, Isabelle s'occupe plus particulièrement des finances et du social, Maryline est plus spécialisée dans le domaine de l'urbanisme et de l'état civil. Elles sont toutes les deux à l'écoute des habitants les lundis et mardis de 14H à 18H et le vendredi de 14H à 19H 30.

* Laurence Chazal et Valérie Delauche (actuellement en indisponibilité) sont ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles), Mayelis Voldoire et Nadège Marchat aides-maternelles.

Elles ont pour mission : d'assister le personnel enseignant des classes maternelles : accueil, animation, hygiène... et d'assurer les temps de garderie.

Depuis cette rentrée, et suite à la réforme des rythmes scolaires, elles encadrent l'atelier « Accueil libre » lundi, mardi et jeudi de 15H45 à 16H45.

* Jacqueline Gay, agent de services, effectue l'entretien des locaux municipaux : mairie, salle des fêtes, école, local des jeunes.... Un travail pas toujours simple et pourtant essentiel qui permet d'accueillir les usagers dans de bonnes conditions. Elle est également présente à l'école sur le temps cantine pour aider à la surveillance des enfants.

* Cécile Chazal gère la cantine de l'école. Son emploi du temps doit permettre d'accueillir au mieux une soixantaine d'enfants entre 11H30 et 13H15.

Elle doit pour cela prévoir les menus, les commandes, préparer les repas, assurer le service et enfin entretenir cuisine et salle à manger. Elle est secondée par Marie-Hélène Fréry employée du Sou des écoles.

* Eric Veluire et Jean Claude Laurendon sont les deux agents techniques. Facilement reconnaissables grâce à leur gilet jaune, c'est à eux qu'incombe la responsabilité de l'entretien de tous les bâtiments municipaux, des routes, des stations d'épuration.... Ils font le maximum et selon leurs moyens pour que Marcilly le Châtel soit une commune accueillante et entretenue.



L'équipe Municipale tient à remercier chacun d'entre eux pour le service rendu à la population.

ETAT DES LIEUX DE NOS STATIONS D'EPURATION

Sur trois de nos stations, deux ont atteint leur capacité de traitement : les stations de Lugnieux (129% de sa capacité) et Corbes (100% de sa capacité). Chiffre en quantité de pollution donné par les bilans effectués par la Mission d'Assistance à la Gestion des Eaux (MAGE).

Pour le lagunage situé à Lugnieux, les projets sont de plusieurs ordres :

- une grosse opération de curage de la première lagune (opération en moyenne décennale sur ce type d'ouvrage)
- une étude pour augmenter la capacité de la station et adapter la filière de traitement pour répondre aux normes de rejet devenues plus exigeantes.

Pour le filtre planté de roseaux situé à Corbes, les projets sont :

- une opération de curage du premier étage de traitement (opération normale d'entretien après plusieurs années d'exploitation)
- une étude d'extension de la station afin d'augmenter la capacité de traitement.

Le procédé filtre planté de roseaux donne satisfaction tant en exploitation qu'en résultats sur les rejets.

Pour la station de Say, les opérations d'entretien vont se poursuivre et un décolmatage du filtre à sable va être également étudié avec les retours d'expérience du service d'assistance à l'exploitation des ouvrages du Conseil Général.

Au-delà des stations, l'ensemble du système d'assainissement doit faire l'objet d'un diagnostic complet du réseau et des systèmes de traitement. Ce diagnostic est réalisé tous les 10 ans en moyenne, le dernier s'est déroulé en 2001. Cela permet de faire un bilan sur les travaux effectués et d'établir un programme de travaux à réaliser avec des degrés de priorités.

Le système assainissement de la commune est bien entretenu et a déjà connu d'importants travaux. Les normes évoluent sans cesse et il est important de préserver notre ressource en eau et de limiter notre impact sur le milieu récepteur. C'est pourquoi les actions énoncées ci-dessus doivent être poursuivies ou entreprises.

RAPPEL IMPORTANT : Tout gros déchet de type lingettes, serviettes hygiéniques, tampons intimes, ... ne doivent pas être jetés dans les toilettes même lorsqu'ils sont indiqués biodégradables.

Ils ne se dégradent pas et peuvent provoquer des dysfonctionnements sur les stations : bouchage ou « flottants » sur les bassins. Ces déchets doivent être mis avec les ordures ménagères.



Station de Lugnieux

PLANTES INVASIVES, SOMMES-NOUS CONCERNES ?

Certaines plantes exotiques s'installent dans la nature et étendent leurs populations de manière considérable.

Qu'est-ce qu'une plante invasive ? Les scientifiques ont défini ces espèces selon des critères précis. Les plantes invasives sont des espèces végétales qui :

- * ont été introduites par l'homme (volontairement ou accidentellement) en dehors de leur aire de répartition naturelle (ce sont les espèces dites « exotiques »)
- * ont été introduites après 1500
- * sont capables de se naturaliser, c'est-à-dire capables de survivre et de se reproduire dans la nature

Elles présentent de grandes capacités de dispersion conduisant à une forte augmentation de leurs populations.

Alors et à Marcilly le Châtel ?

2 plantes existent sur notre territoire. (Il en existe peut-être d'autres...)

- La Renouée du Japon

Elle est inscrite à la liste de l'Union internationale pour la conservation de la nature des 100 espèces les plus préoccupantes

Bien qu'il n'existe pas beaucoup de solutions, il convient de couper les tiges évitant ainsi une propagation par les graines.

- **L'ambroisie à feuille d'armoise** (*Ambrosia artemisiifolia* L.) fait partie de ce que l'on appelle couramment « les mauvaises herbes ». Elle est de la même famille que le tournesol (steracées ou Composées).

Sa morphologie se transforme au cours de son développement pour donner, au moment de la floraison, un buisson qui peut atteindre plus d'un mètre de haut. Pour en savoir plus : www.ambroisie.info

Nos agents communaux et Alexis Charlin (Adjoint) ont suivi une formation pour reconnaître et voir comment agir. Cependant l'effort doit être porté par tous. Des informations sont disponibles sur le site internet de la commune www.marcilly-le-chatel.fr

Merci donc d'ouvrir l'œil et d'agir !



La Renouée du Japon

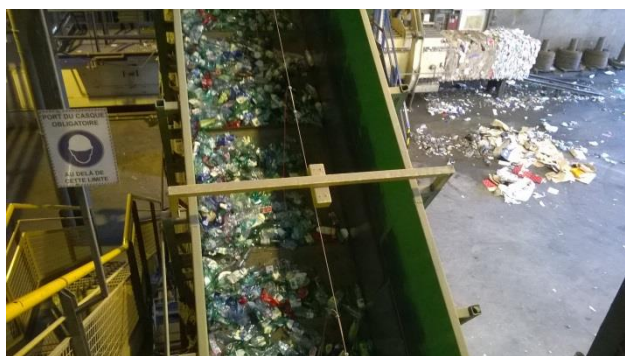
QUE FAIRE DE NOS DECHETS ???

Notre mode de vie et de consommation produit de nombreux déchets qu'il nous faut trier pour pouvoir ensuite les traiter.

Pour chaque catégorie de déchets nous devons agir de manières différentes.

* Dans l'idéal, les déchets organiques doivent être compostés (légumes, fruits, filtres à café...) ou utilisés pour nourrir des animaux (2 poules suffisent à évacuer les restes alimentaires, épluchures d'une famille de 4 personnes). Une action de vente de bacs à composteur est mise en place par la CCPA (voir Pays d'Astrée de janvier).

* Certains déchets doivent être mis dans la caissette jaune en vue d'un recyclage et ainsi d'une valorisation. Cette action permet d'économiser les ressources naturelles de notre Terre, de limiter le stockage des déchets sur le site de Roche la Molière et d'ainsi prolonger sa durée de vie, et enfin d'obtenir de nouveaux produits finis que nous utilisons au quotidien (89% des matériaux sont recyclés sur le territoire français). Le centre de tri de Firminy permet l'existence de nombreux emplois d'insertion.



Quelques exemples : en moyenne une famille marcilloise de 4 personnes recycle par an :

- 271 bouteilles en plastique et on obtient ainsi 196 nouvelles bouteilles
- 592 boîtes en carton et on fabrique avec 176 boîtes à chaussures
- 64 boîtes de conserve qui permettent d'obtenir 7 boules de pétanque.

INFO : les cartons (vides !) de pizzas, boîtes à gâteaux, cubi de vin sont dorénavant recyclables.

Attention séparer le plastique du carton dans le cas du cubi par exemple.



- Le verre est un produit magique puisqu'il se recycle à l'infini !!! Pour 1 tonne de verre recyclé, 1 tonne de verre est produite (sinon il faut 1,2 tonne de matières premières).

Alors aucune hésitation possible : apportons notre verre dans les conteneurs prévus à cet effet !

ATTENTION en cas de doute il est préférable de ne pas déposer un verre qui ne pourrait être traité (pare-brise, vitre de cheminée, poêle à bois, le cristal, les verres de table,...) : la température de fonte n'est pas la même et de réels dangers existent pour les ouvriers travaillant dans les usines. Ces verres doivent être portés en déchetterie.

- Les éléments encombrants, les gravats, déchets verts, produits toxiques, batteries, etc... doivent être apportés en déchetterie. Certains seront valorisés.

- Le reste de nos déchets doit être mis dans le bac des ordures ménagères. Il faut savoir que l'ensemble des ordures ménagères collecté est tout simplement enfoui à Roche la Molière, aucun tri n'intervient !!! Il nous appartient de trier chez nous, nous devons tous agir en amont en citoyens responsables !

Le tri ne s'arrête pas à notre porte, les piles, téléphones portables, ampoules, électroménager, cartouches d'imprimante, vêtements, tissus sont eux aussi collectés, soit dans des conteneurs (vêtements à côté de la salle des fêtes), dans des bacs (ampoules, cartouches d'encre, piles à la mairie, à l'école) et dans les grandes surfaces proposant ces produits à la vente. Les médicaments doivent être rapportés en pharmacie,...

ATTENTION : les cartouches des armes à feu, les restes des feux d'artifices font l'objet d'une collecte spécifique auprès des enseignes qui les commercialisent.



Contact : Thierry ROGER Communauté de Communes du Pays d'Astrée
17 rue de Roanne – BP1 -42130 BOËN SUR LIGNON

@ : ambassadeurtri-pays-astree@orange.fr tel : 04 77 97 79 00 - tel : 06 47 23 48 05

RAPPEL : LE BRULAGE A L'AIR LIBRE EST INTERDIT

Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérogènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.

Quels sont les déchets concernés par cette situation ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

Qui doit respecter cette interdiction ?

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.

En cas de non-respect, une contravention de 450 Euros peut être appliquée (articles 131-13 du nouveau code pénal)

Des solutions plus respectueuses de la santé et de l'environnement existent pour vos déchets verts :

- le compostage individuel
- le broyage des végétaux
- la collecte en déchèterie

FLEURISSEMENT 2014

Cette année, la dotation de la mairie de 500 € a permis de primer 20 maisons sous forme de bons d'achat à dépenser chez Xavier TIRON, horticulteur à Marcoux.

Une plante est remise aux 5 premiers.

Liste des lauréats :

Henri Chazal 190 impasse de La Garde
Martine et Roland Esch 4499 route de Maure
Alfred Patrick Chambe 318 rue du Pavé
Isabelle et Patrice Balmet 84 chemin de La Sable
Evelyne et Gérard Chazal 8 impasse du bois de Grangeon
Michel Solliac 690 rue du Pavé
Michèle Sauvignat 22 route de Maure
Odette Javelle 4422 route de Maure
Marie et Jean Maisse 660 route de Rézinet
Henriette et Julien Tavernier 126 montée de Labarin
Anne Marie et Maurice Chaize 237 rue du Ravat
Colette et Yves Crépet 270 route de Say
Annick et Alain Meunier 300 route de Say
Yvette Portailier 229 rue du Bizay
Lucette et Paul Chazal 93 rue des Rameys
Christian Ouillon 76, impasse de Lagarde
Irène Massacrier-Deschamps 364 rue de Château-Gaillard
Marie-Pierre et Jean Louis Chazal 370 route de Say
Marie-Claude et Louis Deschamps 120 route de Say
Thérèse et Maurice Faucoup 559 rue du Pavé



Nous adressons toutes nos félicitations à tous ceux qui participent à l'embellissement de notre commune.

Comme chaque année, le Conseil Général de la Loire organise un concours de Fleurissement des communes du département. Cette année Marcilly le Châtel est classé 4ème dans sa catégorie.

Nous remercions nos agents (Eric et Jean Claude) pour le travail d'entretien des fleurs.

Les horaires de la déchèterie de la Prêle à Arthun :

ETE

Lundi de 9h à 12h et 14h à 18h30
Mardi, mercredi, jeudi de 14h à 18h30
Vendredi et samedi de 9h à 18h (sans interruption)

HIVER

Lundi, mercredi, vendredi, samedi, de 13h30 à 17h30
Vendredi et samedi, de 9h à 12h
Modifications des horaires au changement d'heure légale

MISE EN PLACE DES ACTIVITES PERISCOLAIRES

Cette rentrée a vu la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et des ateliers sur notre école Jean Côte.

Chaque soir (du lundi au jeudi), une petite centaine d'enfants sont accueillis et répartis en 5 groupes (3 intervenants extérieurs et 2 ATSEM) pour des ateliers à dominante artistique et culturelle.

Voici la liste des ateliers mis en place dans le cadre de ces nouveaux rythmes:

- musique
- éveil musical
- expression corporelle
- travaux manuels
- contes et arts plastiques
- danse africaine
- initiation aux échecs
- Qi Gong
- yoga
- cuisine avec Guillaume Moulin (Choc et Vous) et Vivien Crozet (le relais du Châtel)
- ateliers jeux collectifs et bricolages avec les ATSEM

Une rencontre a été organisée avec tous les partenaires (parents, enseignantes, personnel municipal, intervenants et élus) pour faire un premier bilan, le jeudi 20 novembre 2014 :

Tout le monde a pointé une certaine fatigue des enfants surtout les plus petits, sans doute liée aux nombreux changements d'activités dans une même journée, même si les activités sont plutôt jugées très bien organisées pour respecter le rythme des enfants.

L'organisation est très appréciée par tous les partenaires même si les débuts ont été un peu difficiles.

La très forte implication des ATSEM est relevée par tous et a largement contribué à cette réussite.

Les activités sont variées et très appréciées des enfants, l'ouverture culturelle est également largement saluée.

Tout le monde s'accordait à dire que globalement ces nouveaux temps d'activités périscolaires étaient une richesse pour les enfants de notre commune mais qu'il fallait veiller à leur ménager des journées plus courtes dans la semaine pour se reposer.

Les ateliers ont eu lieu dans les locaux de l'école mais suite à un manque de place, nous avons dû installer un préfabriqué derrière l'école. Ce dernier provient de la Communauté de Communes du Pays d'Astrée qui le mettait à disposition de l'école de musique avant son emménagement dans ses nouveaux locaux.

Cette installation a fait l'unanimité et a offert une bouffée d'oxygène à toute l'école.

Une autre rencontre aura lieu en mai pour faire un bilan plus complet et préparer l'année scolaire prochaine.

POLE PETITE ENFANCE

Depuis son ouverture en date du 29 septembre 2014 dernier :

- 12 enfants inscrits pour l'ouverture
- 21 inscrits jusqu'à fin décembre

Sachant que 19 enfants sont du territoire et 2 enfants en-dehors du territoire

Le 1^{er} accueil de loisir maternel a débuté pour les vacances de Toussaint du 20 au 31 octobre :

32 enfants inscrits (14 enfants par jour).

Un nom pour la structure

Suite à l'article paru dans le magazine Pays d'Astrée, de nombreuses propositions de noms ont été reçues : 6 d'entre elles ont été présélectionnées en commission et pour finir 3 seulement ont été retenues en groupe projet petite enfance.

Le vote du Conseil Communautaire du 13 novembre a approuvé « RECREE ASTREE »



VISITE DES ELEVES A LA MAIRIE

Dans le cadre du programme de géographie et d'éducation civique, les élèves de Virginie Lombardin et de Marielle Chasselin (CE2, CM1, CM2) se sont rendus en mairie de Marcilly-le-Châtel. Organisée par la directrice et Thierry Gouby, Maire, cette rencontre s'est déroulée quelques jours après la commémoration du 11 novembre où nombre d'entre eux avaient participé avec leurs maîtresses. Ils avaient donc pu observer ce jour-là en quoi consistait une partie de l'action de M. le Maire sur le terrain.

Cette fois-ci, ils ont eu droit à un cours théorique ! Reçus dans la salle officielle du conseil, l'écharpe sagement pliée, M. le Maire a détaillé son rôle au sein de la commune, ce qui l'avait motivé pour se porter candidat ; il leur a présenté son équipe et la commune dans toute sa diversité. Nos jeunes citoyens en herbe se sont montrés très intéressés par les réponses aux questions qu'ils avaient consciencieusement préparées mais aussi par toutes les facettes de la fonction de maire qu'ils n'imaginaient pas.

Les enfants ont ainsi interrogé le 1^{er} magistrat de la commune sur des thèmes généraux comme ses responsabilités, ses prérogatives, les projets du conseil municipal.

Ils lui ont fait part de leurs préoccupations et de leurs idées en matière d'équipements, de sécurité routière : pistes cyclables, aires de jeux, nouvelle école et même des messages pour voitures mal garées ! Toutes sortes de sujets, auxquels M. le Maire n'est pas resté insensible en déclarant être ouvert à toutes sortes de propositions, pour la plus grande satisfaction de nos écoliers !



ACCUEIL EN MAIRIE DES ENFANTS NES EN 2014 ET LEUR FAMILLE LE SOIR DE LA SAINT NICOLAS



LE COLIS DE NOEL AUX SENIORS

Tous les seniors de plus de 80 ans reçoivent gratuitement un colis de Noël financé par le CCAS, sans aucune démarche préalable et sans condition de ressources. Il suffit d'être inscrit sur les listes électorales de Marcilly le Châtel.

Dans ce colis, on peut trouver de savoureux produits du terroir ainsi que des produits de beauté. Un présent, réalisé par les enfants de l'école Jean Côte, préparé pendant les Temps d'Activités Périscolaires mis en place cette année, fait également partie de ce colis.

Les membres du CCAS et les élus se chargent de la distribution des colis de Noël au domicile des personnes âgées.

ETAT CIVIL 2014

NAISSANCES

15/02/2014 MAGAND Léane Lucie
28/02/2014 DE ALMEIDA Ilona
24/02/2014 GIRAUD Tamaé
24/04/2014 BOURDIAU Ailis
02/06/2014 MARCOUX Gauthier Henri
10/08/2014 ROCHIGNEUX Timéo
07/08/2014 BOURRAI Inaya
10/08/2014 DUPUY Clémentine Audrey
22/08/2014 MARTINET Mayli Fabienne Christelle
05/09/2014 CHAUVE Lise Joelle Georgette
19/09/2014 ORIEZ Meysson
03/10/2014 TOINON Noah
02/10/2014 THEVENON Nino
12/10/2014 COMBES VERA Eliott Thomas Paul
01/11/2014 CARRERAS Gabin
15/12/2014 KADA Sheryl
28/12/2014 LAZE Edwin Anthony



MARIAGES

31/05/2014 VALLA Alexandre Pierre DURAND Marion
28/06/2014 MOREL Yannick Michel Claude DUMONT Laurianne
06/09/2014 KIRCA Adem EPINAT Laurie Annie Aline
18/10/2014 DEBENS Jean-Christophe Alain Michel SEGUENI Hanene



DECES

07/09/2014 POPIER Henri Pierre René
15/10/2014 DUVERT Jean-Claude Joseph

TRANSCRIPTIONS DE DECES

13/05/2014 LUYA Maurice Joseph Lucien
17/07/2014 CORNET Victor Marcel
07/08/2014 BERGER Andrée Gabrielle épouse MABILON
11/10/2014 PAILLER Hyppolite
23/10/2014 BARTHOLIN Léa Marie Eugénie Florentine épouse PALLEY
27/11/2014 LEVET Gilberte Marie Augustine épouse GALLAND

Club des Aînés Ruraux

Le Club compte 77 adhérents. Nous nous réunissons le 2^{ème} et le dernier jeudi de chaque mois (belote, boules, marche, jeux)

Voici le bureau :

Présidente : BASSET Alice

Trésorière : BEAL Josette

Secrétaire : CHAZAL Marinette

Membres : FAUCOUP Maurice – FAUCOUP Thérèse – BACHELARD Pierre
TAMET Philippe – Lucette CHAZAL – THEVENON Christiane

DATES A RETENIR

* **Jeudi 8 janvier 2015** : Tirage des rois

* **Mardi 13 janvier 2015** : Concours de belote

* **Jeudi 29 janvier 2015** : Assemblée Générale + repas à 12 H

* **Jeudi 12 février** : Dégustation bugnes

* **Jeudi 26 février** : Belote entre nous

* **Jeudi 26 mars** : Sortie prévue d'une journée

* **Jeudi 30 avril** : Sortie d'une journée : Petit train d'Estivareilles

* **Mai** : Sortie d'une semaine, du 25 au 30 mai : le Lac Majeur –

les Iles Borromées – le Lac de Côme – le Lac d'Orta – le Train des « Cent Vallées »

* **Juin** : Sortie d'une journée (à prévoir)

* **Jeudi 30 juillet** : Sortie dans le Jura

* **Jeudi 25 septembre** : Repas grenouilles

* **Dimanche 13 décembre** : Thé dansant avec Gérard Prat

* **Jeudi 17 décembre** : Repas de Noël



FAMILLES RURALES



CENTRE DE LOISIRS 2014

Du 7 juillet au 25 juillet 2014, 82 enfants de 4 à 12 ans (au total 58 familles des communes de la Communauté de Communes du Pays d'Astrée) ont été accueillis à la salle polyvalente de Marcoux.

Ils ont vécu une première semaine « Tout et son contraire » avec au menu : fresque sens dessus dessous, Cluedo géant, Casino royal, rencontre intergénérationnelle (avec jardinage, fabrication de beurre, tricot, chansons d'hier et d'aujourd'hui)... La sortie de la semaine s'est faite à Montbrison au Space Kid.

La deuxième semaine a été « Olympique ». Au programme : sport, thèque, babyfoot géant, confection de drapeaux, médailles et anneaux olympiques. La semaine fut clôturée par une journée sportive aux Acrobois dans le Pilat.

Enfin, la troisième semaine a été l'occasion de préparer un très beau spectacle de cabaret avec danse, magie, chants, acrobaties, sketches... Mais aussi au programme : « Mille bornes » géant, cuisine, Flash mob. La sortie de fin de semaine s'est faite au Jardin des Couleurs à Essertines en Donzy.

Deux séjours ont été également organisés :

- Séjour « Prends l'air » (pour les 8 /12 ans) du 28 au 31 juillet à Usson en Forez : poney, après-midi pêche et découverte d'une ferme, baignade, et cinéma à cause du temps maussade...

- Séjour « J'M les jeux » (pour les 11/13 ans) à la Talaudière, du 15 au 18 juillet : tir à l'arc, découverte de tchoukball et kin-ball, encouragement des coureurs du Tour de France. Jeux de société : jeux de stratégie, jeux de rôle.

Renseignements : Sophie MOULIN : 04 77 24 03 91

ART FLORAL

L'AFR propose des **cours d'art floral** répartis sur l'année.

Ils ont lieu dans la salle Amasis en début de soirée. Les fleurs sont fournies ainsi que le matériel servant à réaliser la composition. Il suffit de venir avec une paire de ciseaux, un sécateur, un chiffon et votre créativité !!!!



L'inscription est de 20€ pour les adhérents AFR et 23€ pour les non adhérents.

Les prochains cours auront lieu les **10/02/2015 et 31/03/2015 à 20H30.**

NOUVEAUTE : le 10/02 (vacances scolaires), une séance l'après-midi pour les plus jeunes.

Vous pouvez dès à présent réserver votre place, le nombre de participants étant limité !

Renseignements et réservations auprès de Renée Delhomme au **04 77 97 49 59.**

PONEY

STAGE PONEY

Un stage de poney est prévu pour les enfants pendant les vacances de printemps (dates à déterminer...)

Renseignements et réservations auprès de

Sandrine SEFERIAN au 04 77 97 53 21 ou 06 43 04 27 19.



MARCHE DES VENDANGES

Les membres du bureau de l'AFR adressent leurs plus chaleureux remerciements à l'ensemble des bénévoles qui participent au bon déroulement de la MARCHE DES VENDANGES ainsi qu'à tous ses sponsors.

La tâche est grande, repérage et balisage des chemins, confection des pâtés, tenue des relais, accueil des marcheurs sur les parkings puis à la salle des fêtes, cuisine, nettoyage, etc... Le tout dans la bonne humeur et la convivialité !

Nous vous disons à tous MERCI et rendez-vous le week-end du 13 septembre 2015 !

DATES A RETENIR

DON DU SANG

Lundi 15 juin 2015

Lundi 12 octobre 2015



Solution des jeux

1. Pyramides patriotes

* **Pyramide A** : I – IN – NIE – NIET – TENIR – RETINE – TRAINEE – ENTRAINE – CERNAIENT – **CENTENAIRE**

* **Pyramide B** : U – RU – RUE – ROUE – ROUET – ROQUET – TROQUEZ – **QUATORZE**

* **Pyramide C** : O – OL – SOL – LOIS – LOUIS – **POILUS**

2. A tue-tête

Surface $20 \times 10 = 200 \text{ m}^2$; 1 are = $10 \times 10 = 100 \text{ m}^2$ donc le jardin vaut $50 \times 2 = 100 \text{ €}$

3. Désordre de queue

CENTENAIRE – POILUS - TRANCHEES – QUATORZE

4. Casse-tête

Papa : 36 ans, Maman : 32 ans, Nina : 12 ans, Kentin et Léarine : chacun 10 ans

Total : 100 ans

5. Remue- méninges

$27 - 13 = 14$

$88 - 74 = 14$

$95 - 81 = 14$

$39 - 25 = 14$

$71 - 57 = 14$

$62 - 48 = 14$

DES NOUVELLES DE L'ECOLE...

La rentrée à l'école Jean Côte

Pour la deuxième année consécutive, l'école Jean Côte a accueilli à l'occasion de la rentrée un nombre important de nouveaux élèves, puisque c'était au tour des enfants nés en 2011 de venir grossir les rangs des écoliers.

Et 2011 fut une année riche en naissances sur la commune ! On s'en souvient, puisque sur les 23 enfants de 3 ans qui ont ainsi foulé la cour de récréation pour la première fois cette année, 18 d'entre eux sont des petits frères ou sœurs de nos plus grands écoliers.

Mais la nouveauté dans la petite classe n'a pas été seulement du côté des enfants, puisqu'on compte chez les adultes 100% de nouvelles têtes dans cette classe ! Ainsi depuis la rentrée de septembre 2014, nous avons le plaisir de compter parmi nous :

- deux nouvelles maîtresses : Emmanuelle Chevailler et Mélanie Perrin,
- une nouvelle ATSEM : Nadège Marchat,
- et même une nouvelle AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) : Charlène Nigon

Le trac était donc équitablement partagé entre petits et grands le mardi 2 septembre, à la différence près, vous vous en doutez, que les grandes personnes n'ont (presque) pas pleuré ce jour-là ! C'est sans doute pourquoi, seuls les enfants ont eu le droit de repartir avec un ballon de baudruche...

Plus âgés que les petites sections, Chloé, Clotilde, Coline, Johann, Léna, Lisa et Tiphaine, nouveaux élèves venus d'autres écoles, ont aussi fait leur rentrée dans une des cinq autres classes. Du côté des adultes, Sabine Aquarone, partagée entre deux classes de l'école est revenue à Marcilly, où elle avait déjà enseigné en 2012-2013.

L'année démarre donc à l'école Jean Côte avec 157 élèves, soit un effectif égal à celui de la rentrée de septembre 2013.

L'ensemble de l'équipe de l'école souhaite à tous les enfants une très bonne année scolaire riche en découvertes et en progrès !

Marielle Chasselin, directrice de l'école.



La classe PS – MS

Personnel intervenant à l'école de Marcilly



Marielle Chasselin
CM1 – CM2 + directrice



Virginie Lombardin
CE2 – CM1



Chrystèle Esposito
GS – CE1



Sabine Aquarone
GS – CE1 + CM1 – CM2



Carine Bartholin
GS – CP



Laure de Nardin Bonnefoy
MS – GS



Emmanuelle Chevailler
PS – MS



Mélanie Perrin
PS - MS



Catherine Boudarel
Aide à la direction



Charlène Nigon
AVS classe 1



Laurence Chazal
ATSEM



Maëlys Voldoire
ATSEM



Nadège Marchat
ATSEM



Jacqueline Gay
Garderie – Entretien



Cécile Chazal
Responsable cantine



Marie-Hélène Fréry
Aide cantinière



Le sou des écoles a pour but de soutenir financièrement les projets de l'équipe enseignante de notre école (achat de matériel, de livres, sorties scolaires, transports....).

Pour financer toutes ces actions, nous récoltons de l'argent lors de différentes manifestations (ventes de brioches, de sapins, loto...). Si vous souhaitez apporter de l'aide, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe, même occasionnellement.

✓ **La nouvelle équipe :**

A la présidence : Lou BINGLER

Vice-président : Mikaël MOULIN

A la trésorerie : Franck GAILLARD et Blandine RECHAGNEUX

Vice-trésorière : Audrey GRANGE

Au secrétariat : Ludivine MATTA FIRI

Vice-secrétaire : Magdaleine CROZET

Membres du sou des écoles :

Adeline ELICOT,
Céline JAMBIN,
Magali CHAIZE,
Xavier MARECHET,
Bernard CHARASSIN ,
Fabrice PROST.

✓ **Rappels : Le sou des écoles dispose de tables et bancs, ainsi que d'une sono. N'hésitez pas à les retenir...**

Tarifs des locations :

SONO : 40 euros (caution de 200 euros)

TABLE + 2 BANCS : 3 euros (caution de 50 euros)

Pour toute réservation, ou renseignements : 04 77 24 30 04

✓ **Les tickets de cantine sont en vente au prix de 3 euros.**

2 lieux sont à votre disposition pour les acheter :

- à la mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat,
- à la boulangerie, chez Franck et Marion Gaillard.

LES DATES A RETENIR EN 2015

Le dimanche 29 mars : LOTO, qui aura lieu à la salle des fêtes de la commune

Le samedi 04 avril, pour une chasse aux œufs, qui se déroulera au Château de Ste Anne (en partenariat avec la Volerie du Forez)



F.N.A.C.A.

Comité de Marcilly

11 novembre 2014

Cette année, centenaire de la grande guerre.

Nous avons eu pour la cérémonie au monument aux morts de la commune, une agréable surprise.

Les enfants de l'école de Marcilly ont participé à l'évènement et de quelle manière!! La lecture des noms du monument, suivie de : « En passant par la Lorraine et de la Marseillaise ».

Belle initiative, que nous, anciens combattants de la guerre d'Algérie, avons su apprécier.

Et pour les enfants, quel beau cours d'histoire !

Merci à la Municipalité, à la Directrice de l'école, ainsi qu'aux institutrices et bien sûr aux enfants.

Le bureau du Comité.



Quelques informations pour nos adhérents

Mardi 6 janvier 2015 :

A midi, repas de l'Epiphanie à la salle des fêtes, adhérents et amis.

Jeudi 19 mars 2015

Cérémonie au monument aux morts de la commune. Place de la Mairie 11 h.

Repas du Comité, à midi, à l'Auberge de Trelins.

Pour ceux qui vont à Saint-Etienne au monument aux morts. Comme d'habitude départ 8 h place de la Mairie.

Groupe Vocal

SOUVENIRS, SOUVENIRS...

« Que pourrait-on faire pour animer l'Arbre de Noël de l'école ? »

C'est à partir de cette question posée par des parents d'élèves qu'est né le Groupe Vocal en septembre 1978. Des réponses ont fusé et l'hésitation a été longue : du chant ou de la danse ? Les quelques choristes qui ont connu ces débuts sont plutôt satisfaits aujourd'hui d'avoir choisi le chant. Au départ, il y avait 13 chanteurs. Le Groupe Vocal faisait partie du Sou des Ecoles.



Son rôle principal était l'animation des fêtes de l'école pour compléter le spectacle des enfants. et la participation aux fêtes de l'Union Cantonale des Œuvres Laïques.



Son existence a évolué d'année en année pour devenir une association culturelle affiliée à la Fédération des Œuvres Laïques. L'effectif s'est étoffé, les chants ont pu être interprétés à 3 voix.



C'est en 2003 que le Groupe Vocal de Marcilly s'est constitué en association « loi 1901 ». Actuellement, cinquante choristes environ se réunissent chaque vendredi soir.

L'ambiance amicale du début n'a pas changé. Chacun vient avec sa bonne humeur (et sa chaise). Le moment de convivialité qui suit chaque répétition permet d'échanger sur l'actualité ou même parfois de dire des bêtises (il faut bien rire un peu).

Le répertoire est toujours constitué de chansons françaises et, depuis quelques années nous avons la chance d'avoir un auteur compositeur qui nous réserve quelques productions (2 chansons inédites de Christian cette année)

Le Groupe Vocal de Marcilly participe à des rencontres de chorales et à des concerts pour des œuvres caritatives. Ses participations sont toujours gratuites.



SAVIGNEUX

Nous avons rencontré les chorales Chœur d'Etang et En Cas d'Ance le samedi 11 octobre à l'église de Savigneux pour un concert au profit de l'association « Les Amis de Rémi »

PROCHAINES REPETITIONS

9 janvier	16 janvier	30 janvier	6 février	27 février	6 mars	13 mars
20 mars	27 mars	3 avril	jeudi 9 avril	15 mai	22 mai	29 mai
5 juin	12 juin	19 juin	26 juin			

DATE A RETENIR

Vendredi 10 avril
20 heures 30 Eglise St Cyr à Marcilly
13ème Rencontre Musicale

Avec

Les Chœurs de la Conche (Saint Laurent la Conche)
La Boîte à Chansons (Saint Georges en Couzan)
Le Groupe Vocal (Marcilly)

Entrée Gratuite

Société Amicale Boules des Ecureuils

L'amicale de Marcilly est une association composée de jeunes, de moins jeunes et de toujours jeunes, dans laquelle se pratiquent deux activités : le sport boule et le jeu de cartes (8 jeux de boules, un jeu de pétanque - 7 tables de cartes).

Nous organisons plusieurs évènements dans l'année mais surtout c'est un lieu de grande convivialité.

Nous vous invitons à venir partager avec nous de bons moments de détente. Faites-vous une idée en passant nous voir, nous ne vous mordrons pas, c'est promis.

Joueuses, joueurs, futurs aficionados, de boules, de pétanque, de cartes (coinche - tarot) nous vous attendons, un accueil chaleureux vous sera réservé.

AMICALE " LES ECUREUILS " MARCILLY LE CHATEL

450 RUE DU PAVE

04 77 97 47 71

Lundi - mardi - mercredi – vendredi : ouverture de 15 h30 à 19h

La saison bouliste s'est terminée par les finales du tête à tête entre sociétaires, qui s'est déroulé durant tout l'été.

Après les parties de poules et quelques parties éliminatoires, il ne restait que 2 qualifiés pour disputer la finale : Christophe GUILLOT et Gérard CHAZAL qui ont éliminé respectivement Yves PEYRESSATRE et Pierre-Paul POPIER en demi-finales.

A l'issue d'une partie relativement équilibrée, c'est Christophe GUILLOT qui s'est imposé sur le score de 13 à 10.

Dans la finale du concours complémentaire, Hervé BASSET a battu André GIRY par 13 à 9.



Christophe GUILLOT et Gérard CHAZAL

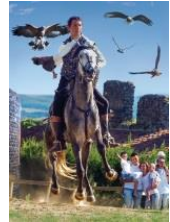
S.C.I Ste Anne

Association ADAMAS

D'importants travaux ont été réalisés en automne et hiver.

REOUVERTURE DE LA VOLERIE DU FOREZ LE DIMANCHE 5 AVRIL 2015.

Beaucoup de nouveautés dans les spectacles.
Des arrivées inattendues à découvrir dans le parc animal.
Des prix de faveur aux marcillois et marcilloises.



PROCHAIN ECUREUIL

Date de remise des articles :

Le 3 avril pour le numéro de mai (ne soyez pas en retard !)

à jean.vernay@wanadoo.fr

Ou dans la boîte aux lettres 550 route de Sainte Anne

de Danielle et Jean Vernay

LES JEUX DE L'ECUREUIL par Robert DURIS

1. Pyramides patriotes : Répondre aux définitions en ajoutant une lettre aux lettres du mot précédent

I		
	Dans le coup	
	Dit non	
	"non" d'ailleurs	
	Avoir à la main	
	A l'œil	
	Trace laissée	
	Prépare	
	Entouraient	
	Commémoration de l'année	

	U
Petit cours	
Voie publique	
Rusé	
Pour filer la laine	
Petit chien hargneux	
Echangez	

O	
	Joue à "Gerland"
	Ils l'ont défendu
	Règles
	Roi N° 14
	Nos héros

2. A tue-tête !

Un jardin rectangulaire de 20m sur 10m est à vendre. Le prix d'un are du jardin est de 50 €. Combien vaut-il ?

3. Désordre de guerre :

A partir des lettres des mots suivants, reconstituer des mots relatifs à la Grande Guerre

NEE + CRAINTE : - - - - -

POULS + I : - - - - -

HANTER + SEC : - - - - -

ZOE + QUART : - - - - -

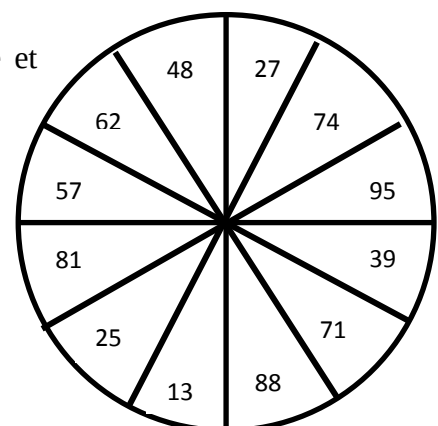
4. Casse-tête !

Dans une famille, le papa a quatre ans de plus que la maman qui a l'âge de leurs trois enfants réunis : Nina l'aînée qui vient d'avoir douze ans et les jumeaux Kentin et Léarine qui ont deux ans de moins qu'elle.

Quel est l'âge de chaque membre de la famille et l'âge total ?

5. Remue-méninge !

Il faut ôter un nombre à un autre nombre de cette zone et trouver ainsi six fois le nombre 14.



DATES A RETENIR

Mardi 6 janvier :	FNACA repas Epiphanie à la salle des fêtes
Jeudi 8 janvier :	Aînés Ruraux Tirage des rois à la salle des fêtes
Vendredi 9 janvier :	Vœux du Maire et du Conseil Municipal
Mardi 13 janvier :	Aînés Ruraux Concours de belote
Jeudi 29 janvier :	Aînés Ruraux Assemblée Générale + repas salle des fêtes
Vendredi 30 janvier :	Conseil municipal 20 H
Mardi 10 février :	Cours Art floral après-midi pour les jeunes, salle Amasis Cours Art floral 20H30 salle Amasis
Jeudi 12 février :	Aînés Ruraux Dégustation bugnes
Jeudi 26 février :	Aînés Ruraux Belote entre eux
Vendredi 27 février :	Conseil municipal 20 H
Jeudi 19 mars :	FNACA Cérémonie 11 h place de la mairie
Jeudi 26 mars :	Aînés Ruraux Sortie une journée
Vendredi 27 mars :	Conseil municipal 20 H
Dimanche 29 mars :	Loto du Sou des Ecoles salle des fêtes
Mardi 31 mars :	Cours Art floral 20H30 salle Amasis
Vendredi 3 avril :	Remise des articles pour l'Ecureuil
Samedi 4 avril :	Chasse aux œufs au château Ste Anne
Dimanche 5 avril :	Réouverture de la Volerie du Forez
Vendredi 10 avril :	13ème Rencontre Musicale 20H30 église St Cyr
Vendredi 24 avril :	Conseil municipal 20 H
Jeudi 30 avril :	Aînés Ruraux Sortie petit train d'Estivareilles
Du 25 au 30 mai :	Aînés Ruraux Sortie en Italie (les lacs)
Vendredi 29 mai :	Conseil municipal 20 H
Lundi 15 juin :	Don du sang salle des fêtes
Lundi 12 octobre :	Don du sang salle des fêtes